



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mon
bel



20035048

Déposé / Reçu le

21 FEV. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles **MONITEUR BELGE**

26-02-2020

BELGISCH STAATSBAD

N° d'entreprise : **0451 696 930**

Nom

(en entier) : **PERIM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **AVENUE SELLIERS DE MORANVILLE 2 A 1082 BRUXELLES**

Objet de l'acte : NOMINATION-DEMISSION-TRANSFERT SIEGE SOCIAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES TENUE AU
SIEGE DE LA SOCIETE LE 19/02/2020 A 15 H 00

L'ordre du jour comporte les points suivants :

1. Démission-nomination du gérant
2. Transfert du siège social

L'assemblée adopte, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes :

. Démission son poste d'administrateur de la SA CONSUTRA numéro BCE 0427-386-552, représentée par mr Luc De Sutter, avec effet au 19/02/2020, avec pleine et entière décharge.

. Nomination au poste d'administrateur de Monsieur TACHENION Frédéric mandat exercé à titre gratuit, avec effet au 19/02/2020.

. Transfert du siège social à l'adresse suivante ; Rue des Ponts 23 à 1480 TUBIZE avec effet au 19/02/2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 H 30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Les membres présents signent

TACHENION FREDERIC
ADMINISTRATEUR

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).